

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MILIZID CITROFRESH ECO

Date de révision: 08.09.2017

Code du produit: 70379_CLP

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

MILIZID CITROFRESH ECO

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Agent de nettoyage, acide

Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société: DR.SCHNELL Chemie GmbH
Rue: Taunusstraße 19
Lieu: D-80807 München
Téléphone: +49/89/350608-0
e-mail: info@dr-schnell.de
Interlocuteur: Josef Feuerstein
e-mail: sdb@dr-schnell.de
Internet: www.dr-schnell.de
Service responsable: Labor

Téléfax: +49/89/350608-47
Téléphone: +49/89/350608-46

Fournisseur

Société: DR.SCHNELL AG c/o Treuhandbüro Werner Eicher
Verwaltungs- und Treuhand AG
Rue: Wüflingerstrasse 271
Lieu: CH-8408 Winterthur
Téléphone: 0041 44 651 10 43
e-mail: info@dr-schnell.ch
e-mail (Interlocuteur): info@dr-schnell.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

STIZ-Tox-Zentrum, CH-8030 Zürich
24h-Notrufnummer: 145 (vom Ausland aus: +41 44 251 51 51)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE: La préparation n'est pas classée dangereuse dans le sens de la Directive 1999/45/EC.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils supplémentaires

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.3. Autres dangers

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB. Un pH faible peut être nocif pour l'eau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MILIZID CITROFRESH ECO

Date de révision: 08.09.2017

Code du produit: 70379_CLP

Page 2 de 8

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
77-92-9	Acide citrique			5 - < 10 %
	201-069-1		01-2119457026-42	
	Eye Irrit. 2; H319			
5131-66-8	3-butoxy-2-propanol			1 - < 5 %
	225-878-4		01-2119475527-28	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

< 5 % agents de surface non ioniques, parfums.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. Veiller à un apport d'air frais.
Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.
Joindre la fiche de données de sécurité.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec eau. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un médecin. Joindre la fiche de données de sécurité.
Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.
Appeler immédiatement un médecin. Joindre la fiche de données de sécurité.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le cas échéant les symptômes et effets retardés sont indiqués dans la section 11 ou avec les voies d'administration dans la section 4.1

Les symptômes suivants peuvent se manifester:
Irritation des muqueuses nasales et pharyngiennes
Irritant pour les yeux et la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MILIZID CITROFRESH ECO

Date de révision: 08.09.2017

Code du produit: 70379_CLP

Page 3 de 8

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux
Oxydes de carbone
Oxydes de soufre.
Gaz/vapeurs, toxique.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Vêtement de protection résistant aux acides (EN 13034)
Le cas échéant Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.
Le cas échéant Attention au risque de dérapage

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Avertir les autorités compétentes en cas d'infiltration dans l'eau, le sol ou les canalisations.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.
Neutralisation possible, seulement par un spécialiste.
Dilution possible avec de l'eau.
Rincer les résidus avec beaucoup d'eau

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 13, ainsi que l'équipement de protection section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Outre les données comprises dans le présent paragraphe, vous trouverez d'autres données pertinentes aux paragraphes 8 et 6.1.

Information supplémentaire

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Observer le mode d'emploi.
Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.
Les mesures générales d'hygiène pour la manutention des produits chimiques sont applicables.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Ne pas stocker le produit dans les couloirs ou dans les escaliers.
Ne stocker le produit que dans son emballage d'origine et fermé.
N'utiliser que des matériaux résistant aux acides.
Stocker à l'écart des alcalis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MILIZID CITROFRESH ECO

Date de révision: 08.09.2017

Code du produit: 70379_CLP

Page 4 de 8

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.

Pour ce faire, procéder par une aspiration locale ou une extraction générale.

En cas de dépassement des valeurs limites d'exposition (VLE):

Utiliser une protection respiratoire adéquate

N'est valable uniquement lorsqu'une valeur de limite d'exposition est spécifiée.

Mesures d'hygiène

Les mesures générales d'hygiène pour la manutention des produits chimiques sont applicables.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Protection des yeux/du visage

Recommandation: Lunettes de protection hermétiques. (EN166)

En cas de Risque d'éclaboussures.

Protection des mains

Recommandation: Utiliser des gants de protection résistants aux acides (EN 374).

Aucun test n'a été réalisé.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Vêtement de protection (p. ex. gants de sécurité EN ISO 20345, vêtement de protection à manches longues)

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	rouge clair	
pH-Valeur:		2,01

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Point d'éclair:	non applicable

Inflammabilité

solide:	non déterminé
gaz:	non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MILIZID CITROFRESH ECO

Date de révision: 08.09.2017

Code du produit: 70379_CLP

Page 5 de 8

Dangers d'explosion

Non.

Limite inférieure d'explosivité:

non déterminé

Limite supérieure d'explosivité:

non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide:

non déterminé

gaz:

non déterminé

Propriétés comburantes

Non.

Pression de vapeur:

non déterminé

Pression de vapeur:

non déterminé

Densité:

1,047 g/cm³

Densité apparente:

non applicable

Hydrosolubilité:

miscible.

Coefficient de partage:

non déterminé

Viscosité dynamique:

non déterminé

Viscosité cinématique:

non déterminé

Densité de vapeur:

non déterminé

Taux d'évaporation:

non déterminé

Teneur en solvant:

non déterminé

9.2. Autres informations

Miscibilité: non déterminé

Solubilité dans les corps gras (g/l): non déterminé

Solvant: non déterminé

Conductivité: non déterminé

Tension de surface: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Le produit n'a pas été testé.

10.2. Stabilité chimique

Stable en cas de stockage et de manipulation appropriés.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Contact avec des alcalis forts provoque des réactions violentes avec dégagement de chaleur.

10.4. Conditions à éviter

Cf. également section 7.

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Cf. également section 7.

Éviter tout contact avec des alcalis forts.

Éviter tout contact avec des matériaux ne résistant pas aux acides.

Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc)

(Risque d'explosion !).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Cf. également section 6.2.

Décomposition exclue lors d'un usage conforme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MILIZID CITROFRESH ECO

Date de révision: 08.09.2017

Code du produit: 70379_CLP

Page 6 de 8

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.2. Persistance et dégradabilité**

L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Exemple d'incinérateur adapté.

Par exemple, déposer dans une décharge appropriée.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

200130 Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément; Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01); Détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

200130 Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément; Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01); Détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MILIZID CITROFRESH ECO

Date de révision: 08.09.2017

Code du produit: 70379_CLP

Page 7 de 8

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Recommandation: Eliminer via "Duales System".

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU: non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: non applicable
14.4. Groupe d'emballage: non applicable

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: non applicable
14.4. Groupe d'emballage: non applicable

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: non applicable

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sauf en cas d'indication contraire les mesures générales pour un transport sécurisé sont à respecter.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV): 1,773 % (18,564 g/l)

2004/42/CE (COV): 1,773 % (18,564 g/l)

Information supplémentaire

Classement et identification voir paragraphe 2.

Respecter l'ordonnance sur les produits chimiques.

Respecter l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques.

Respecter l'ordonnance sur la protection de l'air.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MILIZID CITROFRESH ECO

Date de révision: 08.09.2017

Code du produit: 70379_CLP

Page 8 de 8

Désignation de chaque principe actif avec indication de sa concentration en unités métriques :
0,9g Acide lactique/100g

Numéro d'enregistrement selon le décret de déclaration des biocides: Aucune donnée disponible
Numéro d'immatriculation de l'office fédéral de la sécurité et de la santé au travail (Allemagne) : Reg.-Nr.
N-60451, N-60452

Respecter les directives de la médecine de travail/des associations professionnelles

Prescriptions nationales

Teneur en COV (OCOV): 1,773 %

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Sections modifiées: 1 - 16

Abréviations et acronymes

vPvB = very persistent very bioaccumulative

PBT = persistent bioaccumulative toxic

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)